



POLITIQUE DE SOUTIEN À L'ÉDITION S'ADRESSANT AUX MEMBRES PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS DU CENTRE DE RECHERCHE SUR L'INTERVENTION ÉDUCATIVE ET SOCIOÉDUCATIVE (CRIÉSÉ)

Principes

Pour avoir droit au soutien du comité, la publication devra être conforme avec les différents principes établis qui suivent.

- Concernant une publication rédigée par un auteur unique, être l'œuvre d'un membre professeur régulier ou étudiant du CRIÉSÉ.
- Concernant une publication rédigée par un ensemble de coauteurs, être sous la direction d'un membre professeur régulier ou étudiant du CRIÉSÉ et être premier auteur de l'une des parties de l'œuvre.
- Concernant un ouvrage collectif, être sous la direction d'un membre professeur régulier ou étudiant du CRIÉSÉ et contenir au moins deux chapitres qui devront être rédigés par un membre professeur régulier ou étudiant du Centre à titre de premier auteur.
- Concernant la traduction d'un article, être rédigé par un membre professeur régulier ou étudiant du CRIÉSÉ à titre de premier auteur.
- Correspondre à au moins un des axes du CRIÉSÉ.
- Contenir dans la publication une mention au CRIÉSÉ. Dans le cas d'un ouvrage scientifique, cette mention devra apparaître avec inclusion du logo à l'endos de l'œuvre.
- Être précédée d'une proposition acceptée par le *Comité de la politique de soutien à l'édition* du CRIÉSÉ.
- Être évaluée par des pairs non membres du CRIÉSÉ (évaluateurs externes).

Un seul soutien par publication sera accordé. La participation des étudiants ne constitue pas une exigence. La rédaction d'une publication regroupant plus d'un membre du CRIÉSÉ est priorisée.

Modalités

La procédure à suivre pour obtenir le soutien se divise en deux temps:

- 1) Écrire une lettre d'intention adressée au Centre, qui doit inclure une description du projet de publication, le lien avec les axes du CRIÉSÉ, le nom des auteurs, une table des matières et le résumé de l'article ou du bouquin;
- 2) Fournir la preuve d'acceptation de la maison d'édition ou par la revue où sera publié, selon le cas, le livre ou l'article.
- 3) Le texte doit être publié ou être sous presse dans les six mois suivant la demande de financement au CRIÉSÉ.

Montants/ utilisation

Un montant sera accordé jusqu'à épuisement des fonds à toute publication correspondant aux critères mentionnés précédemment. Ce montant devra être utilisé aux fins précisées ci-dessous.

- Livre: maximum de 3 000 \$ pour l'édition.
- Article ou chapitre de livre: maximum de 800 \$ pour la traduction.

Soumission d'une proposition

Comme il est impossible d'attendre jusqu'au mois d'avril pour l'évaluation de propositions (fermeture du budget), deux dates limites ont été fixées. Les gens intéressés doivent remettre leur lettre d'intention avant le **1^{er} décembre** ou après le **15 mars** de l'année en cours.

La demande de soutien doit être déposée ou envoyée par télécopieur au secrétariat du CRIÉSÉ, au A7-336 à l'attention de madame B. Caselles-Desjardins, et acheminée parallèlement en version électronique (en format Word avec signatures électroniques ou sans les signatures requises).

Centre de recherche sur l'intervention éducative (CRIÉSÉ)
Brigitte Caselles-Desjardins, professionnelle de recherche
Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université (local A7-336)
Sherbrooke (Québec), J1K 2R1
Tél.: 819.821-8000, poste 61388 Téléc.: 819.829-5343
Courriel: Brigitte.Caselles-Desjardins@USherbrooke.ca

Comité d'évaluation

Les membres du comité d'évaluation pour l'année 2009-2010 sont les membres du *Bureau de direction* du CRIÉSÉ, soit: les professeurs J. Bédard, F. Lacourse, F. Larose et J. Lebrun. Si ces derniers souhaitent demander un soutien, ils devront, selon les usages habituels, se retirer du comité lors de l'évaluation de leur demande.

Comité sur la *Politique de soutien à la formation à l'édition s'adressant aux membres professeurs et étudiants du CRIÉSÉ* formé des professeurs membres du CRIÉSÉ suivants:

Johanne Bédard, directrice du CRIÉSÉ
François Larose, membre professeur du CRIÉSÉ et directeur du CRIFPE-Sherbrooke
Philippe Maubant, membre professeur du CRIÉSÉ, directeur de l'Équipe APECS et de l'IRPÉ

Proposition préparée par le comité en février 2010.

Proposition soumise aux membres professeurs du CRIÉSÉ à la réunion statutaire du CRIÉSÉ, le 15 avril 2010.

Politique de soutien à l'édition s'adressant aux membres professeurs et étudiants du CRIÉSÉ, adoptée le 15 avril 2010.